

L'ÉGLISE SAINT GERMAIN D'ARSAC

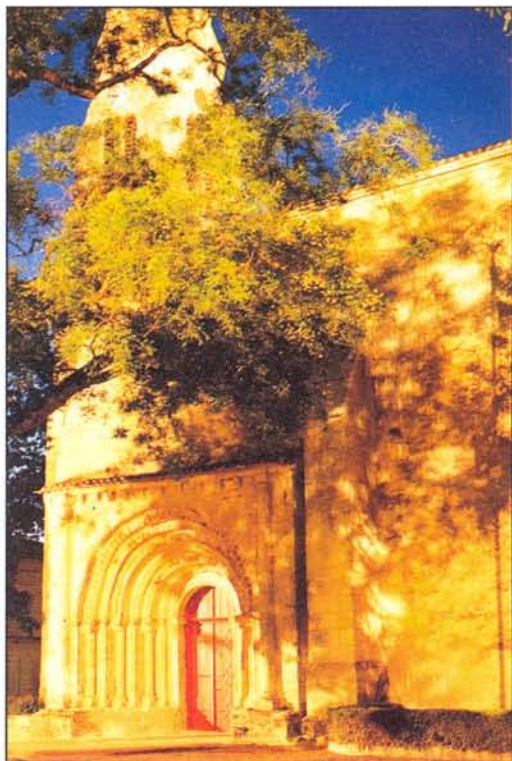
Partie essentielle de notre patrimoine communal, l'église d'Arsac a toujours été l'objet de l'attention des municipalités qui se sont succédé pour administrer notre village.

Malgré cela nous avons dû depuis une dizaine d'années redoubler d'efforts en restaurant les charpentes et couvertures puis l'intérieur. Demain nous aborderons sans doute les travaux extérieurs.

Certes, l'opportunité de ces investissements peut être discutée. Je suis personnellement très attaché à cet édifice : je considère que nous avons reçu un héritage et, quelles que soient nos idées ou convictions, il nous appartient de le sauvegarder pour mieux le transmettre à nos enfants.

Je suis sensible au fait que mes collègues ont toujours compris et partagé ma démarche ce qui nous a mis en chemin de redonner son lustre à ce symbole lié à l'histoire de la communauté villageoise.

Gérard DUBO - Maire d'Arsac

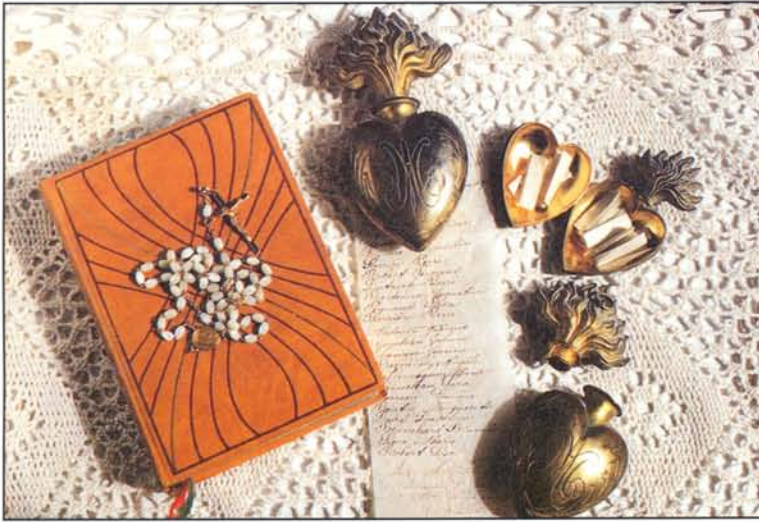


Le porche roman - XII^e siècle



L'intérieur de l'église

— Historique de l'église —



Ex voto des communiantes 1877 et 1878

L'église, dressée au centre de la commune, a pour patron Saint Germain d'Auxerre dont on célèbre la fête le 31 juillet. Elle offre aux regards des habitants et des visiteurs occasionnels un édifice souvent qualifié à tort de "roman" bien que seul le porche – *construit au XII^e siècle et un peu effrité par le temps* – soit classé par les Monuments Historiques.

Une voûte ogivale élancée dote la nef d'une belle architecture. On remarquera également la chapelle des Fonts Baptismaux et les peintures de la voûte au dessus de l'ancien sanctuaire. Près de la porte d'entrée se trouve une petite niche en style fleuri du XIV^e siècle.

Les archives que nous avons consultées commencent en 1766. Nous ne possédons aucun document antérieur. A cette époque, une chapelle dédiée à la Sainte Vierge fut construite dans l'église à la place où se trouve maintenant la chaire. Elle disparut par la suite. Nous savons qu'il y avait deux cloches ; la plus petite – *qui pesait 500 kg et avait pour parrain et marraine Monsieur de Ségur et son épouse* – fut enlevée à la Révolution et portée à Bordeaux.

En 1860, le clocher menaçait ruine. Il fut décidé d'en construire un nouveau. La première pierre du pilastre Nord-Ouest de ce clocher fut placée le 6 juin 1861. Un flacon de cristal cacheté et scellé dans la pierre reçut une inscription sur parchemin. En voici les termes :

"DOMINUS CUSTODIAT INTROITUM SUUM ET EXITUM SUUM EX HOC NUNC ET USQUE SAECULUM".

On peut traduire :

" Que le Seigneur garde son entrée et sa sortie maintenant et pour toujours".

Le clocher fut terminé le 21 septembre 1861. L'entrepreneur en fut M. Dejean de Pauillac.

La même année on gratta pour les crépir les murs du sanctuaire qui se trouvait au-dessous des peintures que l'on voit encore. On y retrouva, sous plusieurs couches de badigeon, trois sortes d'anciennes peintures :

• les premières, du XIV^e siècle, représentant des assises de pierres par un double trait rouge ;

• les deuxièmes, du XV^e siècle, formaient de chaque côté du sanctuaire jusqu'à une hauteur de 4 mètres, deux grands tableaux dont un seul achevé représentant sur un fond rouge émaillé d'étoiles Notre Seigneur en croix, la Sainte Vierge, Saint Germain et une jeune fille à droite ; Saint Jean, Saint Pierre et, probablement, la donatrice des peintures à gauche. Ce tableau fut très endommagé par les trous des échafaudages élevés successivement pour badigeonner les murs.

Enfin, par dessus ces peintures, on avait tracé un large "litre" (le litre est une large bande noire qu'on place autour des murs pour les obsèques d'un grand personnage et sur laquelle sont représentées les armoiries du défunt) portant sur un double rang trois sortes de blasons

dont un appartenait à la famille Gerer.

En 1862, la charpente du sanctuaire menaçait de s'effondrer. Elle fut refaite à neuf et en 1863 furent découvertes les peintures de la voûte du sanctuaire. Elles furent exactement reproduites par un peintre de Macau dont le nom est illisible. On peut encore les admirer en 1990.

L'autel de marbre fut consacré par le Cardinal Donnet qui bénit le même jour le monument élevé près de l'église en l'honneur de la Sainte Vierge.

En 1876, le Conseil Municipal et son Maire M. Renouil décidèrent l'agrandissement de l'église par la construction d'un magnifique sanctuaire et de deux vastes chapelles. Les architectes des deux travées de la grande voûte avec les deux fenêtres ornées de grisailles qu'on voit dans la nef et des deux chapelles d'une part, du sanctuaire, d'autre part, ont été MM. Alaux père et fils.

La chaire qui était à droite fut transférée sur la gauche à la place de l'ancienne chapelle de la Sainte Vierge. Elle a été adaptée au style de l'église par M. Flous, maçon à Arsac.

La statue de Saint Joseph est le souvenir de la mission de 1878.

L'église achevée, il fallait baisser son niveau jusqu'à l'ancien carrelage enseveli à un mètre de profondeur... et, du même coup, baisser le niveau de la place dans les mêmes proportions. La commune n'avait plus un sou. Alors tous les hommes d'Arsac comprenant la situation – à l'exception de deux familles – donnèrent une ou deux journées de travail.

Le 12 septembre 1878, le Cardinal Donnet vint, une fois de plus, à Arsac contempler les travaux accomplis. Si ces travaux n'avaient pas été exécutés la voûte de l'église serait trop basse, les colonnes n'auraient pas de bases et les murailles paraîtraient ensevelies. Grâce au dévouement des habitants d'Arsac, l'église et la place prirent l'aspect gracieux qu'elles ont aujourd'hui.

— Historique des travaux —

La confiscation des biens du clergé, consécutive à la Révolution a eu pour conséquence logique la prise en charge par les communes nouvellement créées, de l'entretien des églises et autres immeubles de même provenance, notamment les presbytères.

La commune d'Arsac n'a pas échappé à la règle. Elle s'y est soumise de plus ou moins bonne grâce, en fonction de ses ressources, de l'évolution des mentalités et de la qualité des rapports s'établissant entre le desservant et le Maire.

Le Conseil de Fabrique, communément appelé "La Fabrique", assemblée de laïcs chargée de gérer les biens de l'église, participa aussi avec ses fonds propres à certaines réparations. Par contre l'ameublement, la décoration, l'achat des ornements sacerdotaux restaient du domaine de la générosité publique, qu'il s'agisse de dons individuels ou de souscriptions. A certaines époques les "châtelains" d'Arsac se montrèrent particulièrement généreux.

Faute de documentation précise il est difficile de discerner parmi les grands travaux entrepris par la commune, ceux qui ont trait à l'édification elle-même ou à de grosses réparations. Quelques repères permettent cependant de situer les grandes étapes de l'évolution de l'édifice :

1843 : Construction des fonts baptismaux (les matériaux furent transportés par les ouvriers de la commune depuis le port d'Issan).

1854 : Carrelage du sanctuaire et de toute l'église.

1857 : Reconstruction du presbytère (7000 F.) en même temps que la mairie.

1861 : Construction du clocher, réfection du crépi du sanctuaire et pose des vitraux.

de 1872 à 1878 : Grâce aux efforts successifs de deux maires issus de vieilles familles d'Arsac MM. Dutruich et Renouil, construction de deux chapelles et de deux travées de la voûte. C'est à cette époque que notre église prend la forme architecturale que nous connaissons.

Il semble sans que l'on puisse l'authentifier que le financement de la construction provienne en grande partie de la vente aux habitants des anciens "communaux" hérités de la Révolution. Ceux ci furent vendus en 1866 mais le paiement était étalé sur 10 ans et, entre temps, l'effort de guerre (1870) imposé à la commune (7500 F.) avait fortement grevé son budget, aussi le début des travaux fut longtemps différé.

La documentation aimablement confiée par Monsieur l'Abbé Chanut, œuvre de ses lointains prédécesseurs, ne fait pas état de travaux ultérieurs et il faut penser que la première moitié de notre siècle, marquée par deux guerres particulièrement meurtrières et une crise économique extrêmement grave n'était pas propice aux investissements. Mais le temps n'en poursuivait pas moins son œuvre destructrice : le clocher lézardé devenait dangereux, la toiture était sérieusement endommagée. En 1968, le Conseil Municipal fit restaurer le clocher et en 1972 des travaux sommaires de toiture permirent de la faire encore durer quelques années.

Il faut attendre les années 80 pour que la municipalité s'engage résolument dans un programme de

grands travaux successifs qui ont abouti cette année à une restauration complète de l'intérieur de l'église.

C'est Monsieur Errarth, architecte des Bâtiments de France qui en a été le maître d'œuvre et qui a permis à la commune d'obtenir des subventions appréciables du Conseil Général.

En 1983, l'entreprise Cazenave, spécialisée dans la restauration, a refait entièrement la charpente et la toiture de la nef.

En 1986, les entreprises Gallego et Oses ont remplacé de nombreuses pierres de la corniche du Chœur et remanié la couverture des deux sacristies. La même année la commune a fait restaurer la sacristie sud-est par un employé municipal spécialisé en maçonnerie et deux entreprises locales (Berge et Ornon) pour l'électricité et la menuiserie.

Le ravalement intérieur, commencé en 1987 est en voie d'achèvement. Il a été réalisé en trois tranches successives le cœur, le transept, la nef. C'est pour l'essentiel l'œuvre de l'entreprise Cazenave et de Maintel pour l'éclairage sous la direction passionnée et efficace de M. Errarth.

Les peintures sont de M. Dufon qui a su faire réapparaître fresques et blasons ensevelis sous le badigeon.

La réfection de l'autel de la Vierge ressort presque du domaine des missions impossibles : qui a vu l'amas de décombres livrés à l'atelier de restauration en reste ébahi !...

Dans le même temps l'atelier départemental du patrimoine a refait la toiture du porche et restauré les glacis des contreforts.

La foudre ayant causé d'importants dégâts en 1989 il a été nécessaire de remplacer le paratonnerre défaillant et l'horloge qui avait volé en éclats.

Le financement des opérations depuis 1980 a été assuré à 60 % par la commune et à 40 % par le Conseil Général.

Il reste maintenant à ravalier les murs extérieurs et à résoudre le problème de l'assainissement, vieux problème puisqu'en 1864 le prêtre en avait saisi le Conseil Municipal estimant que l'humidité nuisait à la bonne conservation de l'édifice et des habits ecclésiastiques et... compromettait la santé des fidèles. Il préconisait alors une meilleure ventilation.

Il faudra y penser et vraisemblablement recourir à d'autres solutions sans attendre à nouveau 136 ans.

Roger SAUX - Adjoint au Maire



Autel de la Vierge - XVIII^e siècle

*La Vierge en bois doré
XVIII^e siècle*



Il y a quelques années, chaque fois qu'un orage éclatait dans le ciel arzacais on faisait sonner à toute volée la cloche de l'église.

La tradition orale contait qu'un pèlerin sur la route de Saint Jacques de Compostelle, reconnaissant de l'accueil reçu à Arzac, jeta l'or de sa bourse dans le métal en fusion destiné à la cloche. On aurait ensuite constaté que le son égrené par cette cloche avait l'étrange pouvoir d'éloigner les lourds nuages de grêle et par là même de préserver les récoltes.

Cette légende poétique, le superbe porche roman, les voûtes élégantes de l'église, la découverte de ravissants petits cœurs contenant des ex-voto de communiantes datant de 1877 et 1878 constituent autant de liens ténus qui nous attachent au passé de notre sol.

Nous sommes heureux de vous les faire connaître et nous souhaitons vous les faire aimer.

Lucienne ROUX – Adjointe au Maire



La Rosace